



2023-20

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt-trois le 03 mars à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 24/02/2023
Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS,
Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON,
Christian GIRARD, Anne-Marie TORE, Gilles AUDRAS,
Valérie GAGNE, Thierry SOLEILHAC, Sabine JOUVHOMME
Excusés :
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY
Roland SEUX qui a donné procuration à Thierry SOLEILHAC
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Michel BEGON
Secrétaire de séance : Christiane PAUZON

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022
DU BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Franck PAILLON, Maire :
- après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats, conformes
au compte de gestion se présentent comme suit :

Section de fonctionnement : excédent global cumulé de **696 154.67 €**

Section d'investissement : déficit global cumulé de **348 473.11 €**

- après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE d'affecter au budget principal pour 2023, le résultat de fonctionnement de l'exercice
2022 d'un montant de **696 154.67 €** comme suit :

348 473.11 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » (recettes
d'investissement).

347 681.56 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » (recettes de
fonctionnement).

Le Maire,
Franck PAILLON



La secrétaire de séance,
Christiane PAUZON



Fait et délibéré le 03/03/2023
Pour extrait certifié conforme